

Rapport de gestion

1.	Performance financière globale	6
1.1	Résultats d'exploitation consolidés	6
1.2	Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées)	11
2.	Résultats des secteurs d'exploitation à présenter	12
2.1	Résultats d'exploitation de Loblaw	12
2.2	Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix	14
3.	Situation de trésorerie et sources de financement	16
3.1	Flux de trésorerie	16
3.2	Situation de trésorerie	17
3.3	Composantes de la dette totale	19
3.4	Situation financière	19
3.5	Notations	20
3.6	Dividendes et rachats d'actions	21
3.7	Arrangements hors bilan	21
4.	Résultats d'exploitation trimestriels	22
5.	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	24
6.	Risques d'entreprise et gestion des risques	24
7.	Perspectives	24
8.	Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières	25
8.1	Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières – Principal rapprochement comparatif	34
9.	Énoncés prospectifs	37
10.	Informations supplémentaires	38

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2023 de la société et les notes y afférentes du présent rapport trimestriel, avec les états financiers consolidés annuels audités de la société et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel de 2022 de la société.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2023 de la société sont établis selon la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Certaines charges et certains produits qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation doivent être comptabilisés en vertu des Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou les « PCGR »). Les mesures financières non conformes aux PCGR ne tiennent pas compte de l'incidence de certains éléments et sont utilisées à l'interne aux fins d'analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation. Ces mesures financières non conformes aux PCGR permettent également d'évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de façon uniforme. Voir la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR de la société.

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter, Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation et de la trésorerie et des placements à court terme détenus par la société. Toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrites au poste « Autres et intersectoriel ». Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw comprend principalement les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers. Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles résidentiels partout au Canada. Dans le présent rapport de gestion, le terme « consolidé » sert à désigner les résultats consolidés de GWL, y compris ceux de ses filiales au titre des activités poursuivies, tandis que le terme « siège social de GWL » sert à désigner les résultats financiers non consolidés et les mesures de GWL, comme les dividendes versés par GWL à ses actionnaires ou les flux de trésorerie reçus par GWL grâce à ses entreprises en exploitation. Le siège social de GWL est un sous-ensemble du poste « Autres et intersectoriel ».

Un glossaire des termes et des ratios utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 181 du Rapport annuel de 2022 de la société.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs qui comportent des risques et des incertitudes pouvant faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent de manière importante des résultats annoncés dans les énoncés prospectifs. Pour plus d'information sur les énoncés prospectifs, les principales hypothèses et les risques importants qui y sont associés, il y a lieu de consulter la rubrique 6, « Risques d'entreprise et gestion des risques », la rubrique 7, « Perspectives », et la rubrique 9, « Énoncés prospectifs », du présent rapport de gestion.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 8 mai 2023.

Aperçu

Faits saillants financiers

Au 25 mars 2023, au 26 mars 2022 et au 31 décembre 2022 ou pour les périodes de 12 semaines closes à ces dates
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

Résultats consolidés

PRODUITS	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA ¹⁾	MONTANT AJUSTÉ DE LA MARGE DU BAIIA ¹⁾ (%)
13 133 \$	957 \$	1 507 \$	11,5 %
+5,9 % par rapport au T1 2022	-17,9 % par rapport au T1 2022	+6,0 % par rapport au T1 2022	- p.b. par rapport au T1 2022
BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES	MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES¹⁾ LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES	BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES (en dollars)	MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE¹⁾ LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES (en dollars)
426 \$	282 \$	3,01 \$	1,99 \$
+17,4 % par rapport au T1 2022	- % par rapport au T1 2022	+22,9 % par rapport au T1 2022	+4,7 % par rapport au T1 2022
Siège social de GWL²⁾			
ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ENTREPRISES EN EXPLOITATION¹⁾ PROVENANT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES¹⁾ DU SIÈGE SOCIAL DE GWL²⁾ LIÉS AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES	DIVIDENDES TRIMESTRIELS DÉCLARÉS PAR ACTION (en dollars)	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET PLACEMENTS À COURT TERME DU SIÈGE SOCIAL DE GWL²⁾
83 \$	186 \$	0,66 \$	699 \$
- % par rapport au T1 2022	+415,3 % par rapport au T1 2022	+10,0 % par rapport au T1 2022	-14,5 % par rapport au T4 2022

1) Se reporter à la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion.

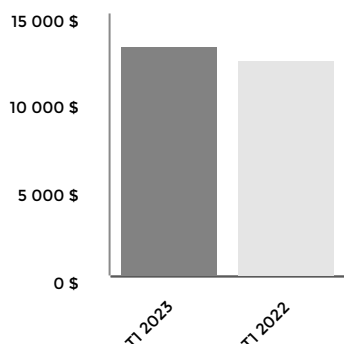
2) Le siège social de GWL renvoie aux résultats financiers non consolidés et aux mesures de GWL. Le siège social de GWL est un sous-ensemble du poste « Autres et intersectoriel ».

Indicateurs de performance clés

Pour les périodes de 12 semaines closes le 25 mars 2023 et le 26 mars 2022
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

PRODUITS

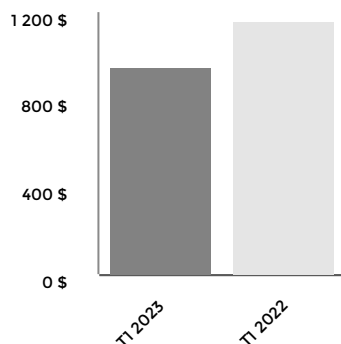


T1 2023	13 133 \$	
T1 2022	12 407 \$	+5,9 %

Notre performance

Les produits ont augmenté au premier trimestre de 2023, en raison de la croissance de Loblaw.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

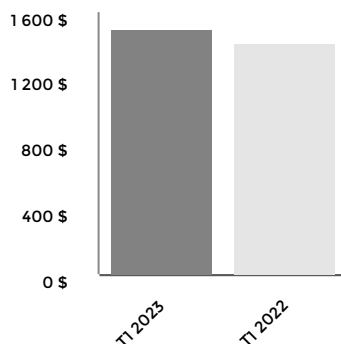


T1 2023	957 \$	
T1 2022	1 166 \$	-17,9 %

Notre performance

Le résultat d'exploitation a diminué au premier trimestre de 2023 en raison de l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, laquelle a été en partie contrebalancée par l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société attribuable à Loblaw et à Propriétés de Choix.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA¹⁾



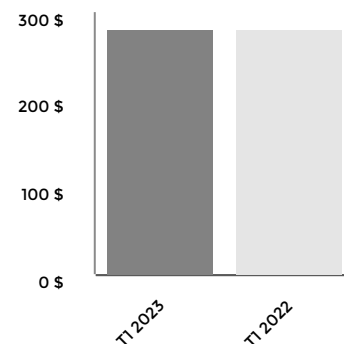
T1 2023	1 507 \$	
T1 2022	1 422 \$	+6,0 %

Notre performance

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a augmenté au premier trimestre de 2023, ce qui s'explique principalement par l'augmentation enregistrée par Loblaw et Propriétés de Choix.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾ est demeuré inchangé au premier trimestre de 2023 par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. L'amélioration du montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage¹⁾ du secteur Vente au détail de Loblaw a été en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives de la société.

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES¹⁾ LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES



T1 2023	282 \$	
T1 2022	282 \$	- %

Notre performance

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires¹⁾ lié aux activités poursuivies est demeuré inchangé au premier trimestre de 2023 par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. L'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw et de Propriétés de Choix a été contrebalancée par une augmentation de la charge d'impôt, par l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, du poste « Autres et intersectoriel », ainsi que par une augmentation du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾.

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ lié aux activités poursuivies a augmenté au premier trimestre de 2023 en raison de la diminution du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires attribuable aux rachats d'actions.

MONTANT AJUSTÉ DE LA MARGE DU BAIIA¹⁾ (%)

11,5 % - p.b.
par rapport au T1 2022

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE¹⁾ LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES (\$)

1,99 \$ +4,7 %
par rapport au T1 2022

1) Se reporter à la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion.

2) Le siège social de GWL renvoie aux résultats financiers non consolidés et aux mesures de GWL. Le siège social de GWL est un sous-ensemble du poste « Autres et intersectoriel ».

Flux de trésorerie disponibles¹⁾ du siège social de GWL²⁾ liés aux activités poursuivies

Les flux de trésorerie disponibles¹⁾ du siège social de GWL²⁾ liés aux activités poursuivies sont tirés des dividendes reçus de Loblaw, des distributions reçues de Propriétés de Choix et du produit de la participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, déduction faite des charges du siège social, des intérêts et de l'impôt sur le résultat payé.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	25 mars 2023	26 mars 2022
Dividendes de Loblaw	– \$	– \$
Distributions de Propriétés de Choix	83	83
Entrées nettes liées aux entreprises en exploitation¹⁾ du siège social de GWL²⁾ provenant des activités poursuivies	83 \$	83 \$
Produit de la participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw	188	10
Siège social de GWL, financement et autres coûts ¹⁾	(24)	(58)
Impôt sur le résultat payé	(61)	(94)
Flux de trésorerie disponibles¹⁾ du siège social de GWL²⁾ liés aux activités poursuivies	186 \$	(59) \$

i) Inclus au poste « Autres et intersectoriel », le siège social de GWL comprend toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives. Comprend également les dividendes versés sur les actions privilégiées.

Au 25 mars 2023, au 26 mars 2022 et au 31 décembre 2022 ou pour les périodes de 12 semaines closes à ces dates
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ENTREPRISES EN EXPLOITATION¹⁾ DU SIÈGE SOCIAL DE GWL²⁾ PROVENANT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

83 \$	– %
T1 2023	par rapport au T1 2022
83 \$	
T1 2022	

Notre performance

Les entrées nettes liées aux entreprises en exploitation provenant des activités poursuivies sont demeurées semblables à celles de la période correspondante de l'exercice précédent.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES¹⁾ DU SIÈGE SOCIAL DE GWL²⁾ LIÉS AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES

186 \$	+415,3 %
T1 2023	par rapport au T1 2022
(59) \$	
T1 2022	

Notre performance

L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du produit de la participation de GWL dans le programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw et à la baisse des impôts sur le résultat payés.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET PLACEMENTS À COURT TERME DU SIÈGE SOCIAL DE GWL²⁾

699 \$	–14,5 %
T1 2023	par rapport au T4 2022

Notre performance

La diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme du siège social de GWL²⁾ enregistrée depuis la clôture de l'exercice 2022 est surtout attribuable aux rachats d'actions de GWL et aux impôts payés, en partie contrebalancés par le produit de la participation de GWL dans le programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

Rapport de gestion

1. Performance financière globale

La croissance des produits et du bénéfice de Loblaw a continué à refléter l'accent mis sur l'excellence en matière de vente au détail. Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail a découlé de la vigueur soutenue au niveau des produits de beauté et de produits contre la toux et le rhume aux marges plus élevées. Les taux de croissance du chiffre d'affaires enregistré dans ce secteur ont été amplifiés lorsque comparés aux périodes de confinements successifs liés à Omicron l'an dernier. Dans le secteur de l'alimentation au détail, la croissance du chiffre d'affaires s'est accélérée au cours du trimestre, après avoir dépassé le chiffre d'affaires enregistré en raison des confinements au début de 2022. Cette tendance a été observée à la fois dans les magasins de la division Marché et dans ceux de la division Escompte, bien que ces derniers aient continué à enregistrer des résultats supérieurs en raison d'une plus grande attention portée par les consommateurs aux prix. Les marges brutes de l'ensemble du secteur Vente au détail ont progressé en raison de la croissance du chiffre d'affaires au sein des catégories de produits plus rentables de l'avant du magasin des pharmacies, ce qui compense un léger recul de la marge brute observé dans le secteur de l'alimentation au détail, les coûts continuant d'augmenter plus rapidement que les prix. La croissance du chiffre d'affaires et la mise à profit d'une stratégie de contrôle des coûts ont permis de dégager un bénéfice pour ce trimestre.

Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») a enregistré des résultats opérationnels et financiers stables au cours du trimestre grâce à la solidité de son portefeuille ainsi qu'à la qualité et à la résilience de ses locataires. Propriétés de Choix a continué à renforcer son portefeuille parmi les meilleurs du marché en recyclant des capitaux et a pris des mesures pour veiller au maintien de son bilan financier inégalé dans l'industrie, malgré la volatilité actuelle du marché. Propriétés de Choix a réalisé 268 millions de dollars de transactions et mobilisé 737 millions de dollars de financement, dont l'émission de débentures non garanties de 550 millions de dollars venant à échéance dans 10 ans. Dans une optique à long terme, Propriétés de Choix est une organisation dynamique et bien positionnée en vue de la mise en œuvre de son cadre stratégique.

1.1 Résultats d'exploitation consolidés

Les résultats de la société tiennent compte de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable aux fluctuations considérables du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix, qui a été comptabilisé dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Les résultats de la société subissent l'incidence des fluctuations du cours de marché des parts de fiducie de Propriétés de Choix du fait que les parts de fiducie détenues par les porteurs de parts autres que la société sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs et présentées à titre de passif dans le bilan consolidé de la société. Les résultats financiers de la société sont touchés positivement lorsque le cours des parts de fiducie diminue et négativement lorsque le cours des parts de fiducie augmente.

Sauf indication contraire, toute l'information financière représente les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	25 mars 2023	26 mars 2022		
Produits	13 133 \$	12 407 \$	726 \$	5,9 %
Résultat d'exploitation	957 \$	1 166 \$	(209) \$	(17,9) %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 507 \$	1 422 \$	85 \$	6,0 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	11,5 %	11,5 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	582 \$	549 \$	33 \$	6,0 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	71 \$	322 \$	(251) \$	(78,0) %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾	263 \$	240 \$	23 \$	9,6 %
Impôt sur le résultat	234 \$	229 \$	5 \$	2,2 %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ¹⁾	228 \$	205 \$	23 \$	11,2 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif ¹⁾	29,4 %	27,3 %		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	436 \$	373 \$	63 \$	16,9 %
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies	426 \$	363 \$	63 \$	17,4 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾ lié aux activités poursuivies	282 \$	282 \$	– \$	– %
Bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies (en dollars)	3,01 \$	2,45 \$	0,56 \$	22,9 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ lié aux activités poursuivies (en dollars)	1,99 \$	1,90 \$	0,09 \$	4,7 %

BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES

Au premier trimestre de 2023, la société a comptabilisé un bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies de 426 millions de dollars (3,01 \$ par action ordinaire), en hausse de 63 millions de dollars (0,56 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. L'augmentation reflète l'incidence favorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 63 millions de dollars. La performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société est demeurée inchangée par rapport à celle de la période correspondante de 2022.

- L'incidence favorable nette de 63 millions de dollars (0,47 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle principalement de ce qui suit :
 - l'incidence favorable de 285 millions de dollars (2,00 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie en raison de la diminution du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix; facteur en partie contrebalancé par :
 - l'incidence défavorable de 200 millions de dollars (1,35 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable à Propriétés de Choix, déduction faite des ajustements de consolidation comptabilisés au poste « Autres et intersectoriel »;
 - l'incidence défavorable de 23 millions de dollars (0,16 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, du recouvrement comptabilisé à l'exercice précédent en lien avec la décision favorable rendue par la Cour concernant l'affaire Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») liée à Loblaw.
- La performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société est demeurée inchangée par rapport à celle de la période correspondante de 2022, en raison de ce qui suit :
 - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw et de Propriétés de Choix;

Rapport de gestion

facteur contrebalancé par :

- l'augmentation du montant ajusté du taux d'impôt effectif¹⁾ attribuable essentiellement à une hausse de la charge d'impôt liée à la participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw;
 - l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de l'élimination de contrats de location internes comptabilisée au poste « Autres et intersectoriel »;
 - la hausse du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾.
- Le bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies tient compte de l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation au cours des 12 derniers mois (0,09 \$ par action ordinaire) aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 282 millions de dollars au premier trimestre de 2023, inchangé comparativement à celui de la période correspondante de 2022, en raison de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société dont il est question ci-dessus.

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 1,99 \$ au premier trimestre de 2023, en hausse de 0,09 \$ par action ordinaire, ou 4,7 %, par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. La hausse est attribuable à l'incidence favorable des rachats d'actions.

PRODUITS

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	25 mars 2023	26 mars 2022		
Loblaw	12 995 \$	12 262 \$	733 \$	6,0 %
Propriétés de Choix	325 \$	328 \$	(3) \$	(0,9) %
Autres et intersectoriel ⁱ⁾	(187) \$	(183) \$		
Chiffres consolidés	13 133 \$	12 407 \$	726 \$	5,9 %

i) Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations intragroupe.

Les produits ont augmenté de 726 millions de dollars, ou 5,9 %, au premier trimestre de 2023 comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2022 pour s'établir à 13 133 millions de dollars. La hausse des produits au premier trimestre de 2023 tient compte de l'incidence de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 5,9 % découlant de l'augmentation de 6,0 % des produits de Loblaw, en raison essentiellement de l'augmentation de 690 millions de dollars, ou 5,7 %, du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et de l'augmentation de 52 millions de dollars, ou 19,0 %, des produits tirés du secteur Services financiers. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté en raison de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables ainsi que des produits de 118 millions de dollars provenant de Lifemark Health Group (« Lifemark »).
- Incidence négative d'un montant négligeable découlant de la diminution de 0,9 % des produits de Propriétés de Choix. La diminution de 3 millions de dollars est attribuable principalement aux produits abandonnés en raison de la cession de six actifs de bureaux (la « vente d'actifs de bureaux ») par Propriétés de Choix à Allied Properties Real Estate Investment Trust (« Allied ») au deuxième trimestre de 2022, ce qui a été en partie contrebalancé par l'augmentation des produits locatifs des portefeuilles d'immeubles de commerces de détail et d'immeubles industriels attribuable à la hausse des taux d'occupation et aux taux de location plus élevés, l'incidence des acquisitions et des aménagements achevés et les recouvrements de dépenses d'investissement plus élevés.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	25 mars 2023	26 mars 2022		
Loblaw	767 \$	736 \$	31 \$	4,2 %
Propriétés de Choix	306 \$	629 \$	(323) \$	(51,4) %
Autres et intersectoriel	(116) \$	(199) \$		
Chiffres consolidés	957 \$	1 166 \$	(209) \$	(17,9) %

Le résultat d'exploitation s'est établi à 957 millions de dollars au premier trimestre de 2023, en baisse de 209 millions de dollars, ou 17,9 %, comparativement à celui de 1 166 millions de dollars inscrit au premier trimestre de 2022. Cette baisse reflète essentiellement l'incidence défavorable nette de 258 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, en partie contrebalancée par l'amélioration de 49 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, comme il est décrit ci-dessous :

- l'incidence défavorable nette de 258 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement est attribuable principalement aux facteurs suivants :
 - l'incidence défavorable de 242 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable à Propriétés de Choix, déduction faite des ajustements de consolidation comptabilisés au poste « Autres et intersectoriel »;
 - l'incidence défavorable de 17 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des dérivés de Loblaw.
- l'amélioration de 49 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle de ce qui suit :
 - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw attribuable à l'amélioration de la performance du secteur Vente au détail;
 - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix;
 facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Loblaw;
 - l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de l'élimination de contrats de location internes comptabilisée au poste « Autres et intersectoriel ».

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA¹⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	25 mars 2023	26 mars 2022		
Loblaw	1 446 \$	1 341 \$	105 \$	7,8 %
Propriétés de Choix	230 \$	225 \$	5 \$	2,2 %
Autres et intersectoriel	(169) \$	(144) \$		
Chiffres consolidés	1 507 \$	1 422 \$	85 \$	6,0 %

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a augmenté de 85 millions de dollars, ou 6,0 %, au premier trimestre de 2023 comparativement à celui de 1 422 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2022 pour s'établir à 1 507 millions de dollars. L'augmentation tient compte de l'incidence de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 7,4 % découlant d'une augmentation de 7,8 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ attribuable à l'amélioration de la performance du secteur Vente au détail. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers est demeuré inchangé par rapport à celui de la période correspondante de 2022. L'augmentation du montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail de Loblaw découle de l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par la hausse des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.
- Incidence positive de 0,4 % découlant d'une augmentation de 2,2 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Propriétés de Choix attribuable essentiellement à l'augmentation des produits locatifs des portefeuilles d'immeubles de commerces de détail et d'immeubles industriels et des produits de distribution découlant du placement dans Allied, en partie contrebalancée par la hausse des frais de vente et charges générales et administratives et par le manque à gagner sur les produits en raison de la vente d'actifs de bureaux.

Rapport de gestion

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	25 mars 2023	26 mars 2022		
Loblaw	675 \$	631 \$	44 \$	7,0 %
Propriétés de Choix	1 \$	1 \$	– \$	– %
Autres et intersectoriel	(94) \$	(83) \$		
Chiffres consolidés	582 \$	549 \$	33 \$	6,0 %

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 33 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022 pour s'établir à 582 millions de dollars au premier trimestre de 2023. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 114 millions de dollars (117 millions de dollars en 2022) des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») et de Lifemark comptabilisé par Loblaw. Si l'on ne tient pas compte de ces montants, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 36 millions de dollars, en raison essentiellement d'une augmentation de l'amortissement des actifs liés aux technologies de l'information (« TI ») et des actifs loués de Loblaw, ainsi que de l'amortissement accéléré de 7 millions de dollars (néant en 2022) qui a découlé de l'optimisation du réseau de Loblaw.

CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	25 mars 2023	26 mars 2022		
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	71 \$	322 \$	(251) \$	(78,0) %
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	192	(93)	285	306,5 %
Recouvrement lié à Glenhuron	–	11	(11)	(100,0) %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾	263 \$	240 \$	23 \$	9,6 %

Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 71 millions de dollars au premier trimestre de 2023, en baisse de 251 millions de dollars comparativement à celles inscrites au premier trimestre de 2022. La diminution reflète l'incidence favorable nette de 274 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement présentés dans le tableau ci-dessus et l'augmentation de 23 millions de dollars du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾. Les éléments d'ajustement de 2023 tiennent compte de l'ajustement favorable de 285 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la baisse du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix au cours du trimestre. La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts de fiducie qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société et qui sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs et présentées à titre de passif dans le bilan consolidé de la société.

Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ a augmenté de 23 millions de dollars en 2023 en raison essentiellement de ce qui suit :

- l'augmentation des charges d'intérêts sur la dette à long terme de Loblaw et de Propriétés de Choix attribuable essentiellement aux taux d'intérêt plus élevés et à la hausse du solde moyen par rapport à la période correspondante de 2022;
 - la hausse des charges d'intérêts sur les emprunts liés aux créances sur cartes de crédit de Loblaw;
- facteurs en partie contrebalancés par :
- l'augmentation des produits d'intérêts sur certains placements à court terme attribuable aux taux d'intérêt plus élevés, et sur les prêts hypothécaires et prêts de Propriétés de Choix en raison de l'accroissement du solde impayé moyen au cours de la période.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	25 mars 2023	26 mars 2022		
Impôt sur le résultat	234 \$	229 \$	5 \$	2,2 %
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱ⁾	26	(20)	46	230,0 %
Recouvrement lié à Glenhuron	–	33	(33)	(100,0) %
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	(32)	(37)	5	13,5 %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ¹⁾	228 \$	205 \$	23 \$	11,2 %
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	26,4 %	27,1 %		
Montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt ¹⁾	29,4 %	27,3 %		

- i) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ qui figurent à la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt¹⁾.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,4 % en 2023, comparativement à 27,1 % en 2022. La diminution est principalement attribuable à l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie et à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers de Loblaw au premier trimestre de 2023, en partie contrebalancées par le recouvrement d'impôt sur le résultat lié à Glenhuron en 2022.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif¹⁾ s'est établi à 29,4 % en 2023, comparativement à 27,3 % en 2022. L'augmentation est essentiellement attribuable à la hausse de la charge d'impôt exigible liée à la participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, en partie contrebalancée par la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers de Loblaw au premier trimestre de 2023.

1.2 Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT DU SIÈGE SOCIAL DE GWL²⁾ La société a réalisé les activités de financement suivantes au cours des périodes indiquées ci-dessous. Le tableau qui suit présente l'incidence de ces activités sur la trésorerie :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	25 mars 2023	26 mars 2022
Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de GWL – actions rachetées et annulées ^{i), ii)}	(227) \$	(47) \$
Participation de GWL dans le programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw	188	10
Remboursement sur la facilité de crédit de GWL	–	(121)
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités ci-dessus	(39) \$	(158) \$

- i) Une contrepartie en trésorerie de 4 millions de dollars liée aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités au premier trimestre de 2023 a été versée au deuxième trimestre de 2023.
- ii) Une contrepartie en trésorerie de 16 millions de dollars liée aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités au premier trimestre de 2022 a été versée au deuxième trimestre de 2022. Une contrepartie en trésorerie de 6 millions de dollars liée aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités au quatrième trimestre de 2021 a été versée au premier trimestre de 2022.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités – Actions rachetées et annulées Au premier trimestre de 2023, la société a racheté et annulé 1,4 million d'actions (0,4 million d'actions en 2022) dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, au coût de 231 millions de dollars (57 millions de dollars en 2022). Au 25 mars 2023, le nombre d'actions émises et en circulation de la société, déduction faite des actions détenues en fiducie, s'élevait à 139,3 millions (146,5 millions d'actions au 26 mars 2022).

Rapport de gestion

Au cours du premier trimestre de 2023, la société a souscrit à un régime d'achat d'actions automatique (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché.

Voir la note 11, « Capital social », des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2023 de la société pour plus de précisions.

Participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw La société participe à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw afin de conserver son pourcentage de participation. Au premier trimestre de 2023, GWL a tiré un produit de 188 millions de dollars (10 millions de dollars en 2022) de la vente des actions de Loblaw.

2. Résultats des secteurs d'exploitation à présenter

Le tableau suivant présente l'analyse des résultats d'exploitation de chacun des secteurs d'exploitation à présenter de la société pour le premier trimestre de 2023.

2.1 Résultats d'exploitation de Loblaw

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	25 mars 2023	26 mars 2022		
Produits	12 995 \$	12 262 \$	733 \$	6,0 %
Résultat d'exploitation	767 \$	736 \$	31 \$	4,2 %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 446 \$	1 341 \$	105 \$	7,8 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	11,1 %	10,9 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	675 \$	631 \$	44 \$	7,0 %

PRODUITS Les produits de Loblaw ont augmenté de 733 millions de dollars, ou 6,0 %, au premier trimestre de 2023 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022 pour s'établir à 12 995 millions de dollars, en raison d'une hausse du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et de l'augmentation des produits tirés du secteur Services financiers.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 12 735 millions de dollars, en hausse de 690 millions de dollars, ou 5,7 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. L'augmentation s'explique essentiellement par les facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail s'est établi à 9 011 millions de dollars (8 682 millions de dollars en 2022) et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail s'est accru de 3,1 % (2,1 % en 2022), y compris l'incidence négative de 1,1 % liée au moment du jour de l'An. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail reflète également l'incidence négative du taux de consommation de repas à domicile supérieur à la normale au cours de l'exercice précédent;
 - l'indice des prix à la consommation calculé selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin s'est établi à 10,5 % (7,5 % en 2022), ce qui est essentiellement semblable à l'inflation interne du prix des aliments de Loblaw;
 - l'achalandage en magasin a augmenté et la taille du panier d'épicerie a fléchi.
- Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est établi à 3 724 millions de dollars (3 363 millions de dollars en 2022) et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 7,4 % (5,2 % en 2022);
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a augmenté de 4,7 % (6,8 % en 2022). Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a bénéficié d'une augmentation des volumes de médicaments sur ordonnance pour maladies aiguës et chroniques. Le nombre d'ordonnances exécutées a diminué de 2,4 % (augmenté de 5,8 % en 2022), en raison d'une baisse des tests de dépistage de la COVID-19 et de la vaccination contre celle-ci. Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a diminué de 1,9 % (augmenté de 5,8 % en 2022) et la valeur moyenne des ordonnances a augmenté de 6,0 % (0,4 % en 2022);
 - Le chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé tient compte de produits de 118 millions de dollars provenant de Lifemark. Les produits provenant de Lifemark sont exclus du chiffre d'affaires des magasins comparables;

- Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 10,3 % (3,6 % en 2022), ayant bénéficié de la reprise des activités économiques et des dépenses accrues des clients.

Au cours des 12 derniers mois, 11 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 9 les ont fermées, tandis que la superficie en pieds carrés nette du secteur Vente au détail est demeurée inchangée à 71,1 millions de pieds carrés.

Les produits tirés du secteur Services financiers au premier trimestre de 2023 ont augmenté de 52 millions de dollars, ou 19,0 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse des produits d'intérêts découlant de l'augmentation des créances sur cartes de crédit et par l'augmentation des commissions d'interchange et des produits liés aux cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION Le résultat d'exploitation a augmenté de 31 millions de dollars, ou 4,2 %, au premier trimestre de 2023 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022 pour s'établir à 767 millions de dollars. Cette hausse est attribuable à l'amélioration de 58 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en partie contrebalancée par l'incidence défavorable nette de 27 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 58 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de :
 - l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail découlant de l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.
- l'incidence défavorable nette de 27 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle principalement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 17 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la variation des ajustements de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 - l'incidence défavorable de 15 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres recouvrements connexes.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA¹⁾ Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw a augmenté de 105 millions de dollars, ou 7,8 %, au premier trimestre de 2023 comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2022 pour s'établir à 1 446 millions de dollars, en raison essentiellement de la hausse enregistrée par le secteur Vente au détail. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers est demeuré inchangé par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2022.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail au premier trimestre de 2023 a augmenté de 105 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2022 en raison de la hausse de 237 millions de dollars de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par l'augmentation de 132 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 31,3 %, en hausse de 20 points de base comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2022, en raison essentiellement de la croissance enregistrée au sein des catégories de produits de l'avant du magasin du secteur des pharmacies au détail aux marges plus élevées, en partie contrebalancée par le léger recul des marges brutes du secteur de l'alimentation au détail.
- Les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont affiché une diminution favorable de 10 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022 pour s'établir à 20,3 %. Cette diminution favorable s'explique essentiellement par le levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers est demeuré inchangé comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022 en raison surtout de l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues, au titre de laquelle une reprise de 5 millions de dollars a été inscrite pour l'exercice précédent, comparativement à l'augmentation de 6 millions de dollars enregistrée pour l'exercice à l'étude, et de l'augmentation des coûts du programme de fidélisation, des coûts d'exploitation et des radiations contractuelles attribuable aux dépenses accrues des clients et à la progression du portefeuille de cartes de crédit, ce qui a été contrebalancé par la hausse des produits dont il est question ci-dessus.

Rapport de gestion

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Loblaw ont augmenté de 44 millions de dollars au premier trimestre de 2023 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022 pour s'établir à 675 millions de dollars. L'accroissement des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles découle essentiellement d'une augmentation de l'amortissement des actifs liés aux TI et des actifs loués, d'un amortissement accéléré de 10 millions de dollars (néant en 2022) en raison de la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI, ainsi que d'un amortissement accéléré de 7 millions de dollars (néant en 2022) qui a découlé de l'optimisation du réseau. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles du premier trimestre de 2023 tiennent compte de l'amortissement de 114 millions de dollars (117 millions de dollars en 2022) des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

CONSOLIDATION DES FRANCHISES Le réseau de Loblaw compte plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. Les participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw représentent la quote-part des bénéfices revenant aux franchisés du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw et elles sont tributaires du moment où les ententes de partage des profits avec les franchisés sont conclues et signées. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw s'est établi à 16 millions de dollars au premier trimestre de 2023, ce qui représente une diminution de 17 millions de dollars, ou 51,5 %, comparativement à celui inscrit pour le premier trimestre de 2022. La diminution des participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw est attribuable essentiellement à une baisse des bénéfices des franchisés après le partage des profits.

AUTRES QUESTIONS LIÉES À LOBLAW

Optimisation du réseau Au premier trimestre de 2023, Loblaw a comptabilisé des charges de 15 millions de dollars liées à l'optimisation du réseau, ce qui inclut un amortissement accéléré de 7 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessus, et d'autres charges.

Cessions de biens immobiliers Au premier trimestre de 2023, Loblaw a cédé 16 biens immobiliers pour un produit de 87 millions de dollars (13 millions de dollars en 2022). Le produit tiré des cessions de biens immobiliers servira à financer en partie les dépenses d'investissement accrues.

2.2 Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	25 mars 2023	26 mars 2022		
Produits	325 \$	328 \$	(3) \$	(0,9) %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	35 \$	242 \$	(207) \$	(85,5) %
Bénéfice net	271 \$	387 \$	(116) \$	(30,0) %
Fonds provenant des activités d'exploitation ¹⁾	177 \$	175 \$	2 \$	1,1 %

PRODUITS Les produits de Propriétés de Choix se sont établis à 325 millions de dollars au premier trimestre de 2023, en baisse de 3 millions de dollars, ou 0,9 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022, et ils tiennent compte d'un montant de 189 millions de dollars (184 millions de dollars en 2022) provenant des locataires du secteur Vente au détail de Loblaw. La diminution des produits découle essentiellement de ce qui suit :

- le manque à gagner sur les produits en raison de la vente d'actifs de bureaux; facteur en partie contrebalancé par :
- une augmentation des produits locatifs des portefeuilles d'immeubles de commerces de détail et d'immeubles industriels attribuable à la hausse du taux d'occupation et aux taux de location plus élevés;
- l'incidence des acquisitions et des aménagements achevés;
- les recouvrements de capital plus élevés.

CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES Les charges d'intérêts nets et autres charges financières de Propriétés de Choix se sont établies à 35 millions de dollars au premier trimestre de 2023, comparativement à 242 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. La diminution de 207 millions de dollars découle essentiellement de ce qui suit :

- l'incidence favorable de 214 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables ») attribuable à la baisse du cours des parts pour le trimestre à l'étude;
 - l'augmentation des produits d'intérêts sur les prêts hypothécaires et prêts attribuable à l'accroissement du solde impayé moyen au cours de la période;
- facteurs en partie contrebalancés par :

- l'augmentation des charges d'intérêts sur la dette à long terme découlant des taux d'intérêt plus élevés et de la hausse du solde moyen par rapport à la période correspondante de 2022.

BÉNÉFICE NET Propriétés de Choix a comptabilisé un bénéfice net de 271 millions de dollars au premier trimestre de 2023, en comparaison de 387 millions de dollars au premier trimestre de 2022. Cette diminution de 116 millions de dollars est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- la variation défavorable de 318 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement, y compris ceux détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence;
- la variation défavorable de 15 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers découlant de la baisse du cours des parts d'Allied;

facteurs en partie contrebalancés par :

- la diminution des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, comme il est décrit ci-dessus.

FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION¹⁾ Les fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ se sont établis à 177 millions de dollars au premier trimestre de 2023, en hausse de 2 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. La hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des produits locatifs des portefeuilles d'immeubles de commerces de détail et d'immeubles industriels et par l'augmentation des produits d'intérêts, lesquelles ont été en partie contrebalancées par une hausse des charges d'intérêts et des charges générales et administratives, ainsi que par l'incidence de la vente d'actifs de bureaux. L'incidence de la vente d'actifs de bureaux inclut le manque à gagner sur les produits locatifs, facteur en partie contrebalancé par les distributions provenant du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied et par les produits d'intérêts provenant de la contrepartie reçue en échange des actifs vendus.

AUTRES QUESTIONS LIÉES À PROPRIÉTÉS DE CHOIX

Événements postérieurs à la date de clôture Le 30 mars 2023, Propriétés de Choix a réalisé un échange d'immeubles de bureaux avec son partenaire. Dans le cadre de cet échange, Propriétés de Choix a cédé sa participation de 50 % dans Calgary Place en échange de la participation de 50 % du partenaire dans Altius Centre et d'un prêt hypothécaire accordé par le vendeur d'une valeur nominale de 14 millions de dollars (juste valeur de 11 millions de dollars). Au 25 mars 2023, un montant de 48 millions de dollars lié à l'immeuble cédé a été comptabilisé dans les actifs détenus en vue de la vente dans le bilan consolidé résumé de la société.

Rapport de gestion

3. Situation de trésorerie et sources de financement

3.1 Flux de trésorerie

Les principales composantes des flux de trésorerie suivantes tiennent compte des activités poursuivies et des activités abandonnées.

PRINCIPALES COMPOSANTES DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)
	25 mars 2023	26 mars 2022 ⁱ⁾	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	2 313 \$	2 984 \$	(671) \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	914 \$	780 \$	134 \$
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(362) \$	(373) \$	11 \$
Sorties nettes liées aux activités de financement	(991) \$	(564) \$	(427) \$
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	– \$	1 \$	(1) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 874 \$	2 828 \$	(954) \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION Au premier trimestre de 2023, les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 914 millions de dollars, en hausse de 134 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2022. Les entrées nettes liées aux activités d'exploitation ont augmenté au premier trimestre de 2023 principalement en raison de la variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, de l'augmentation du bénéfice en trésorerie et de l'augmentation des paiements des titulaires de cartes, facteurs en partie contrebalancés par la baisse du montant net de l'impôt sur le résultat payé en 2022 attribuable au recouvrement d'impôt en trésorerie lié à Glenhuron.

SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT Au premier trimestre de 2023, les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 362 millions de dollars, en baisse de 11 millions de dollars comparativement au montant inscrit pour la période correspondante de 2022. La diminution des sorties nettes liées aux activités d'investissement s'explique essentiellement par la hausse du produit de la cession d'actifs, la baisse des acquisitions de placements à court terme et la hausse des paiements reçus au titre des prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des dépenses d'investissement.

Le tableau suivant résume les dépenses d'investissement de la société pour chaque secteur d'exploitation à présenter :

(en millions de dollars) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)
	25 mars 2023	26 mars 2022 ⁱ⁾	
Loblaws	315 \$	186 \$	129 \$
Propriétés de Choix	82	12	70
Autres et intersectoriel	–	1	(1)
Total des dépenses d'investissement	397 \$	199 \$	198 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 991 millions de dollars au premier trimestre de 2023, en hausse de 427 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2022. Les sorties nettes liées aux activités de financement ont augmenté, ce qui s'explique essentiellement par la hausse des rachats d'actions ordinaires de GWL et de Loblaws aux termes de leur programme respectif d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et une baisse de la dette bancaire, en partie contrebalancées par la hausse des émissions nettes de titres de créance à long terme au cours de l'exercice à l'étude.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES¹⁾

Le tableau qui suit présente les flux de trésorerie disponibles¹⁾ liés aux activités poursuivies :

(en millions de dollars) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)
	25 mars 2023	26 mars 2022 ¹⁾	
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies	914 \$	780 \$	134 \$
Moins : Intérêts payés	239	214	25
Dépenses d'investissement ⁱⁱ⁾	397	199	198
Paiements au titre de la location, montant net	204	143	61
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾ liés aux activités poursuivies	74 \$	224 \$	(150) \$

- i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.
 ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des entrées d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société.

Au premier trimestre de 2023, les flux de trésorerie disponibles¹⁾ liés aux activités poursuivies se sont établis à 74 millions de dollars, en baisse de 150 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. Cette baisse des flux de trésorerie disponibles¹⁾ découle principalement de la hausse des dépenses d'investissement et de la diminution de l'impôt sur le résultat payé en 2022 attribuable au recouvrement d'impôt en trésorerie lié à Glenhuron, facteurs en partie contrebalancés par la variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, par un bénéfice en trésorerie plus élevé et par l'augmentation des paiements des titulaires de cartes.

3.2 Situation de trésorerie

La société (à l'exclusion de Loblaw et Propriétés de Choix) s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur sa facilité de crédit engagée lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. La société (à l'exclusion de Loblaw et Propriétés de Choix) n'entrevoit pas de difficulté à obtenir du financement pour s'acquitter de ses obligations à long terme.

Loblaw s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. La Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») prévoit obtenir du financement à long terme aux fins de la croissance de son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de certificats de placement garanti et de billets de *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} (« *Eagle* »).

Propriétés de Choix prévoit obtenir du financement à long terme, en vue de l'acquisition de propriétés, essentiellement au moyen de l'émission de débentures non garanties et de titres de capitaux propres.

Voir la rubrique 3.1, « Flux de trésorerie », du présent rapport de gestion pour un complément d'information.

Rapport de gestion

TOTAL DE LA DETTE Le tableau qui suit présente, par secteur à présenter, le total de la dette liée aux activités poursuivies :

	25 mars 2023				26 mars 2022				31 déc. 2022			
	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et inter-sectoriel	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et inter-sectoriel	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et inter-sectoriel	Total
(en millions de dollars)												
Dette bancaire	25 \$	– \$	– \$	25 \$	250 \$	– \$	– \$	250 \$	8 \$	– \$	– \$	8 \$
Dépôts à vue de clients	131	–	–	131	87	–	–	87	125	–	–	125
Dette à court terme	600	–	–	600	400	–	–	400	700	–	–	700
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	708	558	–	1 266	1 027	838	–	1 865	727	656	–	1 383
Dette à long terme	7 031	6 149	449	13 629	6 216	5 389	449	12 054	7 056	5 896	449	13 401
Certains autres passifs ⁱ⁾	80	667	–	747	74	671	–	745	80	668	–	748
Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives	8 575 \$	7 374 \$	449 \$	16 398 \$	8 054 \$	6 898 \$	449 \$	15 401 \$	8 696 \$	7 220 \$	449 \$	16 365 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives ⁱⁱ⁾	1 409 \$	2 \$	(570) \$	841 \$	1 361 \$	2 \$	(562) \$	801 \$	1 401 \$	2 \$	(568) \$	835 \$
Obligations locatives ⁱⁱ⁾	7 782 \$	1 \$	(3 361) \$	4 422 \$	7 469 \$	2 \$	(3 225) \$	4 246 \$	7 714 \$	2 \$	(3 393) \$	4 323 \$
Total de la dette, compte tenu des obligations locatives	17 766 \$	7 377 \$	(3 482) \$	21 661 \$	16 884 \$	6 902 \$	(3 338) \$	20 448 \$	17 811 \$	7 224 \$	(3 512) \$	21 523 \$

- i) Comprend des passifs financiers de 667 millions de dollars (671 millions de dollars au 26 mars 2022 et 668 millions de dollars au 31 décembre 2022) comptabilisés principalement en raison des transactions de Propriétés de Choix.
- ii) La tranche à moins d'un an des obligations locatives de 2 millions de dollars (2 millions de dollars au 26 mars 2022 et 2 millions de dollars au 31 décembre 2022) et des obligations locatives de 4 millions de dollars (7 millions de dollars au 26 mars 2022 et 5 millions de dollars au 31 décembre 2022) liées au siège social de GWL sont classées au poste « Autres et intersectoriel ».

La direction vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux d'un profil d'entreprise doté de notations élevées. Le siège social de GWL détient un montant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme et, par conséquent, il surveille ses niveaux d'endettement sur la base du montant net de sa dette. Le siège social de GWL a une dette totale, compte tenu des obligations locatives, de 455 millions de dollars (458 millions de dollars au 26 mars 2022 et 456 millions de dollars au 31 décembre 2022) ainsi qu'une trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme de 699 millions de dollars (1 048 millions de dollars au 26 mars 2022 et 818 millions de dollars au 31 décembre 2022), donnant lieu à une situation de trésorerie nette de 244 millions de dollars (590 millions de dollars au 26 mars 2022 et 362 millions de dollars au 31 décembre 2022).

La direction de Loblaw se concentre sur la gestion de sa structure du capital pour chacun de ses secteurs d'exploitation, de manière à s'assurer que leur structure du capital convienne au domaine dans lequel chaque secteur exerce ses activités.

- Loblaw vise à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. Loblaw suit de près le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle, mesure qui lui permet d'évaluer le niveau d'endettement. Le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle de Loblaw a diminué comparativement à celui inscrit pour le premier trimestre de 2022, en raison de l'augmentation du montant ajusté du BAIIA¹⁾ sur une base annuelle. Le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail au 25 mars 2023 est demeuré semblable à celui inscrit au 31 décembre 2022.
- Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières.

Propriétés de Choix vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux de fiducies de placement immobilier (« FPI ») dont les notations sont élevées. Propriétés de Choix suit de près les paramètres pertinents au secteur des FPI, ce qui inclut de cibler un ratio de la dette sur le total des actifs approprié.

CLAUSES RESTRICTIVES ET EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives à la clôture du premier trimestre de 2023 et les ont respectées tout au long du trimestre.

La Banque PC et Propriétés de Choix respectaient toutes les exigences réglementaires applicables à la clôture du premier trimestre de 2023 et les ont respectées tout au long du trimestre.

3.3 Composantes de la dette totale

Veuillez vous reporter à la note 10, « Dette à long terme », des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2023 de la société pour plus de précisions sur les composantes de la dette totale.

3.4 Situation financière

	25 mars 2023	Aux 26 mars 2022	31 déc. 2022
Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle ¹⁾	23,4 %	19,7 %	23,5 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle ¹⁾	13,6 %	12,7 %	13,8 %

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle¹⁾ avait augmenté à la clôture du premier trimestre de 2023 comparativement à celui inscrit à la clôture du premier trimestre de 2022, en raison essentiellement de l'augmentation du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ lié aux activités poursuivies et de la diminution des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾. Le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle¹⁾ avait diminué à la clôture du premier trimestre de 2023 comparativement à celui inscrit à la clôture de l'exercice 2022, en raison essentiellement de l'augmentation des capitaux propres moyens¹⁾ attribuables aux porteurs d'actions ordinaires¹⁾.

Le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle¹⁾ avait augmenté à la clôture du premier trimestre de 2023 comparativement à celui inscrit à la clôture du premier trimestre de 2022, en raison essentiellement de l'augmentation du montant ajusté du résultat d'exploitation¹⁾ et de l'amélioration de la performance sous-jacente consolidée de la société. Le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle¹⁾ avait diminué à la clôture du premier trimestre de 2023 comparativement à celui inscrit à la clôture de l'exercice 2022, en raison essentiellement de l'augmentation du capital moyen¹⁾.

Rapport de gestion

3.5 Notations

En 2022, S&P Global Ratings (« S&P ») a confirmé les notations et les perspectives ci-dessous, et Dominion Bond Rating Service Morningstar (« DBRS ») a confirmé les notations et les tendances ci-dessous.

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de GWL :

Notation (normes canadiennes)	DBRS		S&P	
	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB-	s. o.
Autres billets et débetures	BBB	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées	Pfd-3	Stable	P-3 (élevé)	s. o.

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de Loblaw :

Notation (normes canadiennes)	DBRS		S&P	
	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB (élevé)	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB (élevé)	Stable	BBB	s. o.
Autres billets et débetures	BBB (élevé)	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	Pfd-3 (élevé)	Stable	P-3 (élevé)	s. o.

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de Propriétés de Choix :

Notation (normes canadiennes)	DBRS		S&P	
	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB (élevé)	Stable	BBB	Stable
Débetures de premier rang non garanties	BBB (élevé)	Stable	BBB	s. o.

3.6 Dividendes et rachats d'actions

DIVIDENDES Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en dollars)	12 semaines closes les	
	25 mars 2023	26 mars 2022
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :		
Ordinaire	0,660 \$	0,600 \$
Privilégiée :		
Série I	0,3625 \$	0,3625 \$
Série III	0,3250 \$	0,3250 \$
Série IV	0,3250 \$	0,3250 \$
Série V	0,296875 \$	0,296875 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V ont été payés le 1^{er} avril 2023. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I ont été payés le 15 mars 2023.

Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés après la clôture du premier trimestre de 2023 :

(en dollars)	
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :	
– Ordinaire	0,713 \$
– Privilégiée :	
Série I	0,3625 \$
Série III	0,3250 \$
Série IV	0,3250 \$
Série V	0,296875 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V sont payables le 1^{er} juillet 2023. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I sont payables le 15 juin 2023.

RACHATS D'ACTIONS Au premier trimestre de 2023, la société a racheté et annulé 1,4 million d'actions (0,4 million d'actions en 2022) dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités à un coût de 231 millions de dollars (57 millions de dollars en 2022). Au 25 mars 2023, le nombre d'actions émises et en circulation de la société, déduction faite des actions détenues en fiducie, s'élevait à 139,3 millions (146,5 millions au 26 mars 2022).

Voir la note 11, « Capital social », des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2023 de la société pour plus de précisions sur le capital social de la société.

3.7 Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté à ces arrangements hors bilan au cours de 2023. Voir la rubrique 3.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel de 2022 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

Rapport de gestion

4. Résultats d'exploitation trimestriels

La clôture de l'exercice de la société est le 31 décembre. Les activités sont présentées selon un exercice qui se termine le samedi le plus rapproché du 31 décembre. Par conséquent, l'exercice de la société compte habituellement 52 semaines, mais compte 53 semaines tous les cinq ou six ans. Les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021 comptaient chacun 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice compte 53 semaines, le quatrième trimestre comporte 13 semaines.

Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

Le tableau suivant résume les principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres.

PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	2023	2022	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(16 semaines)	(16 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)
Produits	13 133 \$	12 407 \$	14 142 \$	12 902 \$	17 520 \$	16 192 \$	12 979 \$	12 637 \$
Résultat d'exploitation	957	1 166	1 264	1 009	1 474	1 125	649	1 065
Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾	1 507	1 422	1 590	1 453	1 951	1 780	1 588	1 462
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁱⁱ⁾	582	549	577	537	729	704	552	541
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	652 \$	615 \$	135 \$	755 \$	1 185 \$	513 \$	874 \$	361 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société lié(e) aux activités poursuivies	436	373	(104)	428	903	252	650	125
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	426	363	(114)	217	889	124	634	108
Activités poursuivies	426	363	(114)	418	889	238	640	115
Activités abandonnées ⁱⁱ⁾	—	—	—	(201)	—	(114)	(6)	(7)
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) – de base	3,04 \$	2,47 \$	(0,81) \$	1,48 \$	6,20 \$	0,83 \$	4,35 \$	0,71 \$
Activités poursuivies	3,04	2,47	(0,81)	2,84	6,20	1,59	4,39	0,75
Activités abandonnées ⁱⁱ⁾	—	—	—	(1,36)	—	(0,76)	(0,04)	(0,04)
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) – dilué(e)	3,01 \$	2,45 \$	(0,83) \$	1,44 \$	6,14 \$	0,82 \$	4,32 \$	0,70 \$
Activités poursuivies	3,01	2,45	(0,83)	2,80	6,14	1,58	4,36	0,74
Activités abandonnées ⁱⁱ⁾	—	—	—	(1,36)	—	(0,76)	(0,04)	(0,04)
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ⁱ⁾ des activités poursuivies (en dollars)	1,99 \$	1,90 \$	2,59 \$	2,32 \$	3,12 \$	2,43 \$	2,23 \$	1,80 \$

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark comptabilisé par Loblaw.
- ii) En 2021, la société a finalisé la vente de ses activités de produits de boulangerie de Weston Foods. La participation de la société dans Weston Foods est présentée séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats de la société.

PRODUITS Au cours des huit derniers trimestres, chaque secteur d'exploitation à présenter de la société a influé sur les produits consolidés de la façon suivante :

- Les produits de Loblaw ont été touchés par divers facteurs, dont les suivants :
 - l'incidence liée à la pandémie de COVID-19;
 - l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
 - le calendrier des jours fériés;
 - la répercussion de la conjoncture macroéconomique sur les prix dans les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail;
 - les variations de la superficie nette de vente au détail. Au cours des huit derniers trimestres, la superficie nette de vente au détail a augmenté de 0,1 million de pieds carrés pour atteindre 71,1 millions de pieds carrés.
- Les produits de Propriétés de Choix reflètent l'incidence de ce qui suit :
 - les produits abandonnés au titre des cessions réalisées;
 - les recouvrements de dépenses d'investissement plus élevés;
 - les taux de location plus élevés aux renouvellements des baux du portefeuille d'immeubles de commerces de détail et d'immeubles industriels;
 - l'apport des acquisitions et des transferts d'aménagement;
 - les taux d'inoccupation de certains actifs de bureaux;
 - l'augmentation des paiements tirés des résiliations de baux.

BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ LIÉ(E) AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES ET BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) DILUÉ(E) PAR ACTION ORDINAIRE LIÉ(E) AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES Le bénéfice net (la perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié(e) aux activités poursuivies et le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action ordinaire lié(e) aux activités poursuivies des huit derniers trimestres ont été touchés par la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de chacun des secteurs d'exploitation à présenter de la société ainsi que par certains éléments d'ajustement, comme il est décrit à la rubrique 8.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières – Principal rapprochement comparatif », du présent rapport de gestion.

Au cours des huit derniers trimestres, la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société rendait compte de ce qui suit :

- la variation de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw est attribuable à ce qui suit :
 - l'incidence liée à la pandémie de COVID-19;
 - l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
 - le calendrier des jours fériés;
 - les économies de coûts découlant des efficacies sur le plan de l'exploitation et des bénéfices associés aux initiatives stratégiques;
 - le renversement, en 2021, de certaines taxes à la consommation comptabilisées;
- la variation de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix est attribuable à ce qui suit :
 - les distributions provenant du placement dans des titres immobiliers d'Allied;
 - la variation des produits, comme il est décrit ci-dessus;
 - la diminution des provisions pour pertes de crédit attendues.
- la variation du poste « Autres et intersectoriel » est attribuable à ce qui suit :
 - l'élimination de contrats de location internes;
 - l'incidence des pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises;
 - certains profits non récurrents liés aux transactions de Propriétés de Choix comptabilisés lors de la consolidation.
- le bénéfice net dilué (la perte nette diluée) par action ordinaire tient compte de l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation.

Rapport de gestion

5. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux IFRS.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

CHANGEMENTS APPORTÉS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au premier trimestre de 2023 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

6. Risques d'entreprise et gestion des risques

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel de 2022 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel de 2022 ainsi que la notice annuelle 2022 de la société peuvent être consultés à l'adresse sedar.com. Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés.

7. Perspectives³⁾

Les perspectives de la société pour 2023 demeurent inchangées, celle-ci continuant de prévoir que le montant ajusté du bénéfice net¹⁾ lié aux activités poursuivies augmentera, grâce aux résultats affichés par ses secteurs d'exploitation, et prévoit utiliser la trésorerie excédentaire pour racheter des actions.

Loblaw Loblaw continuera à faire preuve d'excellence en matière de vente au détail tout en assurant la progression de ses initiatives de croissance en 2023. Les secteurs d'activité de Loblaw demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins quotidiens des Canadiens. Toutefois, Loblaw ne peut prédire les répercussions exactes qu'aura l'incertitude entourant l'économie mondiale, incluant le contexte inflationniste, sur ses résultats financiers de 2023.

Pour l'exercice 2023 complet, Loblaw continue de s'attendre à ce que :

- ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- la croissance du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire¹⁾ se situe dans le bas de la fourchette à deux chiffres;
- les investissements dans son réseau de magasins et ses centres de distribution s'accroissent en investissant un montant net de 1,6 milliard de dollars, ce qui reflète des investissements en capital bruts d'environ 2,1 milliards de dollars, contrebalancés par un produit tiré des cessions de biens immobiliers d'environ 500 millions de dollars;
- un remboursement du capital aux actionnaires puisse avoir lieu de par l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

Propriétés de Choix Les priorités de Propriétés de Choix consistent à préserver le capital, à générer des flux de trésorerie stables et croissants et à accroître la valeur liquidative, le tout dans une perspective à long terme. Le portefeuille de grande qualité de Propriétés de Choix est principalement loué à des détaillants de produits de première nécessité ainsi qu'à des fournisseurs de logistique, qui sont moins sensibles à la volatilité économique et qui assurent donc la stabilité de l'ensemble de son portefeuille. Propriétés de Choix continue de bénéficier d'une tendance favorable à la location dans l'ensemble de son portefeuille et est bien positionnée pour gérer son risque lié au renouvellement des loyers pour 2023. Propriétés de Choix continue également de faire progresser son programme d'aménagement, en mettant l'accent sur les opportunités liées aux immeubles industriels, qui lui permet l'ajout d'actifs immobiliers de haute qualité à son portefeuille à un coût raisonnable et d'accroître la valeur liquidative au fil du temps.

Propriétés de Choix est convaincue qu'elle demeurera toujours bien positionnée pour connaître du succès grâce à son modèle d'affaires, à la stabilité de ses locataires, à son solide bilan et à sa gestion financière disciplinée. Toutefois, il lui est impossible de prédire les effets précis qu'aura l'environnement économique élargi sur ses résultats financiers de 2023. En 2023, Propriétés de Choix continuera de se concentrer sur ses activités principales que sont les commerces de détail essentiels et le secteur industriel, sur sa plateforme résidentielle en pleine croissance et sur son important portefeuille de projets d'aménagement, et elle cible :

- des taux d'occupation stables dans l'ensemble du portefeuille, donnant lieu à une croissance, d'un exercice à l'autre, de 2 % à 3 % du REN des actifs comparables, selon la méthode de la comptabilité de trésorerieⁱ⁾;
- des FPAE¹⁾ annuels par part après dilutionⁱ⁾ de 0,98 \$ à 0,99 \$, soit une croissance de 2 % à 3 % d'un exercice à l'autre;
- des paramètres du levier financier stables, visant un ratio du montant ajusté de la dette sur le montant ajusté du BAIIAJVⁱ⁾ d'environ 7,5x.

i) Pour un complément d'information sur ces mesures, il y a lieu de se reporter au Rapport annuel de 2022 déposé par Propriétés de Choix qui est disponible à sedar.com ou à choicereit.ca.

8. Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

La société utilise des mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers dans le présent document, notamment les suivants : le montant ajusté du BAIIA, le montant ajusté de la marge du BAIIA, le montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire, le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle, le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle, les flux de trésorerie disponibles du siège social de GWL, les flux de trésorerie disponibles, et, dans le cas de Propriétés de Choix, les fonds provenant des activités d'exploitation. En plus de ces éléments, la direction a recours aux mesures suivantes pour calculer le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire : le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, le montant ajusté du bénéfice avant impôt, le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt effectif. La société estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer avec exactitude sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

De plus, certaines mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières de Loblaw et de Propriétés de Choix sont incluses dans le présent document. Pour un complément d'information sur ces mesures, il y a lieu de se reporter aux documents déposés par Loblaw et Propriétés de Choix qui sont disponibles à sedar.com ou à loblaw.ca ou choicereit.ca, respectivement.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société apporte des ajustements relativement à ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR. Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

Rapport de gestion

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de ses activités courantes et à prendre des décisions à cet égard, ainsi qu'à évaluer sa capacité de générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les							
	25 mars 2023				26 mars 2022			
	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Chiffres consolidés	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies				436 \$				373 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle				216				242
Impôt sur le résultat				234				229
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières				71				322
Résultat d'exploitation	767 \$	306 \$	(116) \$	957 \$	736 \$	629 \$	(199) \$	1 166 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	114 \$	– \$	– \$	114 \$	117 \$	– \$	– \$	117 \$
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	–	(92)	43	(49)	–	(410)	119	(291)
Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités	1	–	(2)	(1)	–	–	–	–
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	–	15	–	15	–	–	–	–
Ajustement de la juste valeur des dérivés	3	–	–	3	(14)	–	–	(14)
Coûts de transaction et autres charges connexes	–	–	–	–	3	5	–	8
Charges de restructuration et autres (recouvrements) charges connexes	–	–	–	–	(15)	–	19	4
Éléments d'ajustement	118 \$	(77) \$	41 \$	82 \$	91 \$	(405) \$	138 \$	(176) \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	885 \$	229 \$	(75) \$	1 039 \$	827 \$	224 \$	(61) \$	990 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence des ajustements dont il est question ci-dessus ⁱ⁾	561	1	(94)	468	514	1	(83)	432
Montant ajusté du BAIIA	1 446 \$	230 \$	(169) \$	1 507 \$	1 341 \$	225 \$	(144) \$	1 422 \$

- i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

Les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté du BAIIA de 2023 et de 2022 :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 milliards de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

L'acquisition de Lifemark au deuxième trimestre de 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée.

Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement La société évalue les immeubles de placement à la juste valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités Au premier trimestre de 2023, Loblaw a comptabilisé une perte liée à la vente d'immeubles non exploités de 1 million de dollars.

Au premier trimestre de 2023, Propriétés de Choix a cédé un immeuble de placement comptabilisé à la juste valeur. À la consolidation, la société a comptabilisé cet immeuble au coût, diminué du cumul de l'amortissement, dans les immobilisations corporelles. Ainsi, au premier trimestre de 2023, à la consolidation, un profit additionnel de 2 millions de dollars a été comptabilisé au poste « Autres et intersectoriel ».

Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers Propriétés de Choix a reçu des parts de catégorie B d'Allied à titre de contrepartie de la vente d'actifs de bureaux réalisée le 31 mars 2022. Propriétés de Choix a comptabilisé ces parts comme un placement dans des titres immobiliers. Le placement dans des titres immobiliers est exposé aux fluctuations du cours de marché des parts de fiducie d'Allied. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie d'Allied entraîne la comptabilisation d'un produit (d'une charge) dans le résultat d'exploitation.

Ajustement de la juste valeur des dérivés Loblaw est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, Loblaw a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité liée aux prix du carburant et au cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que Loblaw utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par Loblaw; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Coûts de transaction et autres charges connexes Dans le cadre de l'acquisition de Lifemark, Loblaw a comptabilisé des coûts d'acquisition de 3 millions de dollars dans le résultat d'exploitation au premier trimestre de 2022.

Au premier trimestre de 2022, Propriétés de Choix a comptabilisé des honoraires de services-conseils, des honoraires juridiques, des frais de personnel et d'autres coûts liés à la vente d'actifs de bureaux, pour un total de 5 millions de dollars.

Charges de restructuration et autres (recouvrements) charges connexes La société évalue régulièrement les mesures de compression des coûts et les initiatives stratégiques à l'égard de l'infrastructure de ses magasins, de ses réseaux de distribution et de son infrastructure administrative dans le but de s'assurer que sa structure d'exploitation demeure à faibles coûts. Seules les activités de restructuration liées à ces initiatives annoncées publiquement sont considérées comme étant des éléments d'ajustement.

Au premier trimestre de 2022, Loblaw a comptabilisé des charges de restructuration et autres recouvrements connexes d'environ 15 millions de dollars liés à la fermeture annoncée précédemment de deux centres de distribution situés à Laval et à Ottawa. Loblaw a cédé un des centres de distribution pour un produit de 26 millions de dollars et a comptabilisé un profit de 19 millions de dollars, ce qui a été en partie contrebalancé par des charges de restructuration et autres charges connexes de 4 millions de dollars. Loblaw investit dans un projet d'agrandissement visant à rendre son centre de distribution de Cornwall plus moderne et plus efficient, afin de desservir ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail de l'Ontario et du Québec, et les volumes ont été transférés.

Rapport de gestion

Les charges de restructuration et autres recouvrements connexes de Loblaw au premier trimestre de 2022 tiennent compte d'un profit de 19 millions de dollars lié à la cession d'un immeuble à Propriétés de Choix. Lors de la consolidation, le recouvrement de 19 millions de dollars comptabilisé par Loblaw a fait l'objet d'une reprise puisqu'il s'agissait d'une transaction intragroupe.

MONTANT AJUSTÉ DES CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation des coûts de financement nets courants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	25 mars 2023	26 mars 2022
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	71 \$	322 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	192	(93)
Recouvrement lié à Glenhuron	—	11
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	263 \$	240 \$

En plus de certains éléments décrits ci-dessus à la rubrique « Montant ajusté du BAIIA », les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières de 2023 et de 2022 :

Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts de fiducie de Propriétés de Choix qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Ces parts de fiducie sont présentées à titre de passif dans les bilans consolidés de la société, puisqu'elles sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière selon le cours de marché des parts de fiducie à la clôture de chaque période. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie entraîne la comptabilisation de charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières.

Recouvrement lié à Glenhuron En 2021, la Cour suprême a statué en faveur de Loblaw dans l'affaire Glenhuron. Au premier trimestre de 2022, en raison des avis de nouvelle cotisation reçus en lien avec cette affaire, Loblaw a annulé des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 2 millions de dollars était inscrite dans les produits d'intérêts et une tranche de 33 millions de dollars était comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat. De plus, un montant supplémentaire de 9 millions de dollars avant impôt a été comptabilisé au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus.

MONTANT AJUSTÉ DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT ET MONTANT AJUSTÉ DU TAUX D'IMPÔT EFFECTIF La société considère le montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt et du taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les	
	25 mars 2023	26 mars 2022
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	1 039 \$	990 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	263	240
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	776 \$	750 \$
Impôt sur le résultat	234 \$	229 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	26	(20)
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	(32)	(37)
Recouvrement lié à Glenhuron	—	33
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	228 \$	205 \$
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	26,4 %	27,1 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt	29,4 %	27,3 %

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté ci-dessus.

ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt.

En plus de certains éléments décrits aux rubriques « Montant ajusté du BAIIA » et « Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières » ci-dessus, les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt effectif de 2023 et de 2022 :

Écart externe lié à certaines actions de Loblaw La société a comptabilisé une charge d'impôt différé de 32 millions de dollars au premier trimestre de 2023 (37 millions de dollars en 2022) à l'égard des différences temporaires au titre du placement de GWL dans certaines actions de Loblaw qui sont censées s'inverser dans un avenir prévisible compte tenu de la participation de GWL dans l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

Rapport de gestion

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES ET MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES

La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires lié aux activités poursuivies et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les	
	25 mars 2023	26 mars 2022
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	436 \$	373 \$
Moins : Bénéfice net lié aux activités abandonnées	—	—
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	436 \$	373 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies	426 \$	363 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(2)	(2)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies	424 \$	361 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	436 \$	373 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	(144)	(81)
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	292 \$	292 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies	282 \$	282 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(2)	(2)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies	280 \$	280 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	140,7	147,3

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et le bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

	12 semaines closes les			
	25 mars 2023		26 mars 2022	
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire
(en dollars, sauf indication contraire)				
Activités poursuivies	426 \$	3,01 \$	363 \$	2,45 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :				
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	45 \$	0,32 \$	46 \$	0,31 \$
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(43)	(0,30)	(243)	(1,65)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(1)	(0,01)	–	–
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	14	0,10	–	–
Ajustement de la juste valeur des dérivés	1	0,01	(6)	(0,04)
Coûts de transaction et autres charges connexes	–	–	5	0,03
Charges de restructuration et autres charges connexes	–	–	10	0,08
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(192)	(1,37)	93	0,63
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	32	0,23	37	0,25
Recouvrement lié à Glenhuron	–	–	(23)	(0,16)
Éléments d'ajustement liés aux activités poursuivies	(144) \$	(1,02) \$	(81) \$	(0,55) \$
Montant ajusté au titre des activités poursuivies	282 \$	1,99 \$	282 \$	1,90 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

Rapport de gestion

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES LIÉS AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	25 mars 2023	26 mars 2022 ⁱ⁾
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	914 \$	780 \$
Moins : Entrées nettes liées aux activités d'exploitation abandonnées	—	—
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies	914 \$	780 \$
Moins : Intérêts payés	239	214
Dépenses d'investissement ⁱⁱ⁾	397	199
Paievements au titre de la location, montant net	204	143
Flux de trésorerie disponibles liés aux activités poursuivies	74 \$	224 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des entrées d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société.

MONTANT AJUSTÉ DU RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES MOYENS ATTRIBUABLES AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ SUR UNE BASE ANNUELLE ET MONTANT AJUSTÉ DU RENDEMENT DU CAPITAL SUR UNE BASE ANNUELLE La société utilise les mesures qui suivent pour évaluer son levier financier et sa rentabilité. Les définitions de ces ratios sont présentées ci-dessous.

Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les quatre derniers trimestres divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société. Se reporter à la rubrique 3.4, « Situation financière », du présent rapport de gestion.

Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle Montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt pour les quatre derniers trimestres divisé par le capital moyen, le capital s'entendant du total de la dette majoré des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme. Se reporter à la rubrique 3.4, « Situation financière », du présent rapport de gestion.

FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DE PROPRIÉTÉS DE CHOIX Propriétés de Choix est d'avis que les fonds provenant des activités d'exploitation constituent une mesure utile de la performance sur le plan de l'exploitation, car ils peuvent être ajustés en fonction d'éléments inclus dans le bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation ou qui ne donnent pas nécessairement une image exacte de sa performance.

Les fonds provenant des activités d'exploitation sont calculés conformément à la directive sur les fonds provenant des activités d'exploitation et les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés aux termes des IFRS publiée par l'Association des biens immobiliers du Canada en janvier 2022.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix avec le bénéfice net pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	25 mars 2023	26 mars 2022
Bénéfice net	271 \$	387 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Coûts de transaction et autres charges connexes	–	5
Ajustement de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts	(1)	1
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables	(95)	119
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(76)	(303)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(16)	(110)
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	15	–
Intérêts inscrits à l'actif au titre de la coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	3	–
Distributions sur les parts échangeables	74	73
Charges internes au titre de la location	2	2
Autres	–	1
Fonds provenant des activités d'exploitation	177 \$	175 \$

Rapport de gestion

8.1 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières – Principal rapprochement comparatif

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA et du résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires de la société lié(e) aux activités poursuivies établi(e) conformément aux PCGR et présenté(e) pour les périodes closes aux dates indiquées.

	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	2023	2022	2022	2021	2022	2021	2022	2021
(en millions de dollars)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(16 semaines)	(16 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société lié(e) aux activités poursuivies	436 \$	373 \$	(104) \$	428 \$	903 \$	252 \$	650 \$	125 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle	216 \$	242 \$	239 \$	327 \$	282 \$	261 \$	224 \$	236 \$
Impôt sur le résultat	234 \$	229 \$	213 \$	64 \$	276 \$	200 \$	113 \$	201 \$
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	71 \$	322 \$	916 \$	190 \$	13 \$	412 \$	(338) \$	503 \$
Résultat d'exploitation	957 \$	1 166 \$	1 264 \$	1 009 \$	1 474 \$	1 125 \$	649 \$	1 065 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	114 \$	117 \$	115 \$	117 \$	151 \$	155 \$	114 \$	117 \$
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(49)	(291)	(226)	(87)	(313)	(41)	102	(149)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(1)	–	(50)	(2)	(3)	(9)	(4)	–
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	15	–	20	–	69	–	159	–
Ajustement de la juste valeur des dérivés	3	(14)	11	6	(6)	(8)	4	(3)
Coûts de transaction et autres charges connexes	–	8	–	–	–	–	13	–
Charges de restructuration et autres charges (recouvrements) connexes	–	4	–	(8)	–	9	–	8
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	–	–	(6)	(2)	–	–	–	–
Charge liée à la question relative aux taxes à la consommation liée à la Banque PC	–	–	–	–	–	–	111	–
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	–	–	–	–	1	–	2	–
Éléments d'ajustement	82 \$	(176) \$	(136) \$	24 \$	(101) \$	106 \$	501 \$	(27) \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 039 \$	990 \$	1 128 \$	1 033 \$	1 373 \$	1 231 \$	1 150 \$	1 038 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence des ajustements dont il est question ci-dessus ⁱ⁾	468 \$	432 \$	462 \$	420 \$	578 \$	549 \$	438 \$	424 \$
Montant ajusté du BAIIA	1 507 \$	1 422 \$	1 590 \$	1 453 \$	1 951 \$	1 780 \$	1 588 \$	1 462 \$

- i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark comptabilisé par Loblaw.

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies avec le bénéfice net (la perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié(e) aux activités poursuivies et le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action ordinaire établis conformément aux PCGR pour les périodes closes aux dates indiquées.

	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	2023	2022	2022	2021	2022	2021	2022	2021
(en millions de dollars)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(16 semaines)	(16 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)
Activités poursuivies	426 \$	363 \$	(114) \$	418 \$	889 \$	238 \$	640 \$	115 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	45 \$	46 \$	41 \$	47 \$	60 \$	58 \$	44 \$	46 \$
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(43)	(243)	(225)	(72)	(262)	(35)	85	(125)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(1)	–	(19)	(2)	(1)	(5)	(2)	–
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	14	–	18	–	64	–	146	–
Ajustement de la juste valeur des dérivés	1	(6)	5	1	(3)	(3)	2	(1)
Coûts de transaction et autres charges connexes	–	5	–	–	–	–	7	–
Charges de restructuration et autres charges (recouvrements) connexes	–	10	–	(4)	–	5	–	2
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	–	–	(2)	–	–	–	–	–
Charge liée à la question relative aux taxes à la consommation liée à la Banque PC	–	–	–	–	–	–	45	–
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(192)	93	662	122	(277)	52	(576)	188
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw	–	–	–	3	–	64	–	50
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	32	37	3	(1)	(18)	(9)	(18)	–
Réévaluation de soldes d'impôt différé	–	–	–	–	–	–	(46)	–
Recouvrement lié à Glenhuron	–	(23)	–	(165)	–	–	–	–
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	–	–	–	–	1	–	1	–
Éléments d'ajustement liés aux activités poursuivies	(144) \$	(81) \$	483 \$	(71) \$	(436) \$	127 \$	(312) \$	160 \$
Montant ajusté au titre des activités poursuivies	282 \$	282 \$	369 \$	347 \$	453 \$	365 \$	328 \$	275 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

Rapport de gestion

	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	2023	2022	2022	2021	2022	2021	2022	2021
(en dollars sauf indication contraire)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(16 semaines)	(16 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)
Activités poursuivies	3,01 \$	2,45 \$	(0,83) \$	2,80 \$	6,14 \$	1,58 \$	4,36 \$	0,74 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	0,32 \$	0,31 \$	0,29 \$	0,31 \$	0,42 \$	0,39 \$	0,31 \$	0,30 \$
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(0,30)	(1,65)	(1,60)	(0,48)	(1,82)	(0,24)	0,58	(0,81)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(0,01)	–	(0,13)	(0,01)	(0,01)	(0,03)	(0,02)	–
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	0,10	–	0,13	–	0,45	–	0,99	–
Ajustement de la juste valeur des dérivés	0,01	(0,04)	0,03	0,01	(0,02)	(0,02)	0,01	(0,01)
Coûts de transaction et autres charges connexes	–	0,03	–	–	–	–	0,05	–
Charges de restructuration et autres charges (recouvrements) connexes	–	0,08	–	(0,03)	–	0,03	–	0,01
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	–	–	(0,01)	–	–	–	–	–
Charge liée à la question relative aux taxes à la consommation liée à la Banque PC	–	–	–	–	–	–	0,31	–
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(1,37)	0,63	4,69	0,83	(1,92)	0,35	(3,94)	1,24
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer sur actions visant les actions ordinaires de Loblaw	–	–	–	0,02	–	0,43	–	0,33
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	0,23	0,25	0,02	(0,01)	(0,13)	(0,06)	(0,12)	–
Réévaluation de soldes d'impôt différé	–	–	–	–	–	–	(0,31)	–
Recouvrement lié à Glenhuron	–	(0,16)	–	(1,12)	–	–	–	–
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	–	–	–	–	0,01	–	0,01	–
Éléments d'ajustement liés aux activités poursuivies	(1,02) \$	(0,55) \$	3,42 \$	(0,48) \$	(3,02) \$	0,85 \$	(2,13) \$	1,06 \$
Montant ajusté au titre des activités poursuivies	1,99 \$	1,90 \$	2,59 \$	2,32 \$	3,12 \$	2,43 \$	2,23 \$	1,80 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – dilué	140,7	147,3	141,3	147,6	144,1	149,7	146,3	151,8

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

9. Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements des systèmes de TI. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 3, « Situation de trésorerie et sources de financement », à la rubrique 7, « Perspectives », et à la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » du Rapport annuel de 2022 de la société et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- l'évolution de la conjoncture économique, notamment l'inflation, les niveaux d'emploi, les coûts d'emprunt, l'endettement des ménages, l'incertitude politique et la réglementation gouvernementale, les répercussions des catastrophes naturelles, de la guerre ou des actes de terrorisme, les pandémies, les variations des taux d'intérêt, des taux d'imposition ou des taux de change, ainsi que l'accès au crédit à la consommation;
- l'incapacité d'attirer et de conserver à son service ses employés, ce qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de la société d'exercer efficacement ses activités d'exploitation et de réaliser ses objectifs de rendement financier;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et, par le fait même, un assortiment approprié de produits offerts en magasin et en ligne;
- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société;
- l'incapacité de Propriétés de Choix de réaliser les avantages prévus liés à ses priorités stratégiques et à ses importantes initiatives, dont l'incapacité de mettre au point des actifs de qualité et de gérer efficacement les initiatives d'aménagement, de réaménagement et de rénovation, ainsi que les délais et les coûts liés à ces initiatives;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- les erreurs commises lors de la remise des médicaments, de la prestation de services aux patients ou de consultations;
- l'incapacité de s'adapter aux risques environnementaux et sociaux, notamment l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de la société en matière de changement climatique et d'équité sociale;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de procédures réglementaires et questions connexes;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux importantes initiatives de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts attendues et les efficacités sur le plan de l'exploitation, ou de gérer les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les pharmaciens propriétaires;

Rapport de gestion

- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société et des processus connexes;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- l'incapacité de la société d'élaborer et d'exécuter sa stratégie avec efficacité.

Cette liste de facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques d'exploitation et financiers et gestion des risques » de la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

10. Informations supplémentaires

Des informations financières supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse [sedar.com](https://www.sedar.com).

Le présent rapport trimestriel comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la TSX, et les principales informations financières sur Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier ouverte dont les parts sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Loblaw ou Propriétés de Choix, les lecteurs sont invités à consulter également les documents que les sociétés déposent respectivement à l'occasion sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web respectif des sociétés, à l'adresse [loblaw.ca](https://www.loblaw.ca) et à l'adresse [choicereit.ca](https://www.choicereit.ca).

Toronto, Canada

Le 8 mai 2023